

■ **PFL Antralux SA**, Le Landeron, acquérir, exploiter, vendre et céder en licence les biens relevant de la propriété intellectuelle, etc. (FOSC du 15.08.2000, p. 5555). Pozzo Giorgio et Pozzo Irène ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Administration: Brossard Claude-Alain, nommé président, et Rustichelli Elfriede, nommée secrétaire. Signature individuelle du président, ou collective à deux du second membre du conseil d'administration. La procuration de Rustichelli Elfriede est radiée.

Journal no 339 du 09.02.2004
(02118072 / CH-645.1.006.668-2)